

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Selon les dispositions de l'article 955 du code municipal, je vous transmets le rapport faisant état de la situation financière de la municipalité de L'Ascension au 31 octobre et des prévisions au 31 décembre 2011.

				PRÉVISIONS
REVENUS	31-12-2010	BUDGET 2011	31-10-2011	31-12-2011
Taxes foncières	843 357	885 271	895 300	895 300
Services municipaux	410 806	424 341	425 510	426 076
Tenant lieu de taxes	137 732	137 616	137 751	137 750
Autres revenus de source locale	65 627	42 120	34 820	42 141
Transferts	344 567	326 433	289 245	389 315
TOTAL REVENUS	1 802 089	1 815 781	1 782 626	1 890 582
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Administration	372 329	433 352	334 284	409 862
Sécurité publique	190 848	247 168	204 066	248 584
Transport	688 657	658 428	470 023	586 239
Hygiène du milieu	273 149	289 587	252 380	284 409
Santé et bien-Être	13 539	13 448	7 706	12 448
Aménagement, urbanisme et développement	117 664	117 556	92 361	105 361
Loisirs et culture	113 946	146 601	142 035	156 251
Frais de financement	63 727	53 599	50 394	55 250
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 833 859	1 959 739	1 553 249	1 858 404
EXCÉDENT/(DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	(31 770)	(143 958)	229 377	32 178
Conciliation à des fins fiscales				
Amortissement pour fin fiscale	246 321	231 684	231 684	231 684
Financement à long terme	(127 470)	(96 079)	(90 270)	(96 079)
AFFECTATIONS				
Activités d'investissement	(88 695)	(51 761)	(126 790)	(151 984)
Excédent/(déficit) fonctionnement non affecté	14 481			
Surplus affecté en cours d'année	69 327	60 114	60 114	60 114
SURPLUS DE L'EXERCICE	82 194	0	304 115	75 913
SURPLUS ACCUMULÉ AU 01-01-2010	396 713			
Affectations	(252 468)			
SURPLUS ACCUMULÉ AU 31-12-2010 ET PRÉVISIONS AU 31-12-2011	226 439	166 325	470 440	242 238

N.B. La construction de la nouvelle bibliothèque s'est échelonnée sur deux ans. Les subventions reçues et les dépenses y étant reliées ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus. Les données qui suivent ne viennent donc pas affecter le surplus prévu à la fin de l'année. Le coût du projet est de 530 865\$ financé à l'aide de subventions fédérales et provinciales de 351 700\$ et d'une affectation du surplus accumulé de 179 165\$.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL EN 2011

Maire : rémunération annuelle	12 000,00\$	allocation de dépenses	6 000,00\$
Conseiller(ère) rémunération annuelle	4 000,00\$	allocation de dépenses	2 000,00\$
Rémunération par comité autorisé (règlement 2011-457)	35,00\$	allocation de dépenses	17,50\$

LISTE DES CONTRATS ACCORDÉS

La liste de tous les contrats accordés et comportant une dépense de plus de 25 000\$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ et totalisant plus de 25 000\$ pour un même fournisseur, est déposée au conseil municipal pour la période du 1^e novembre 2010 au 31 octobre 2011, à la séance d'ajournement du 14 novembre 2011,

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2011

- Au niveau du transport routier, l'année 2011 aura permis la réalisation de plusieurs travaux de réfection majeure dans le secteur du chemin des Cyr et du Lac-Francis, chemin du Lac-Mousseau, secteur du Lac du Gros-Brochet, secteur du village et du lac Lynch, en plus des travaux d'entretien régulier, pour un montant total de 140 731\$;
- Subvention de 19 000\$ du député Sylvain Pagé pour des travaux de réfection sur le chemin du Lac-Mousseau;
- En date du 30 octobre: 9 nouvelles constructions et 245 autres permis et certificats ;
- Construction du sentier du Belvédère ;
- Construction de la nouvelle bibliothèque ; subventions accordées par les différents ministères 351 700\$, investissement de la Municipalité par le biais du surplus accumulé 179 165\$ pour un coût total de 530 865\$;

- Augmentation des heures d'ouverture de la bibliothèque ;
- Pose de plaques signalétiques (numéros civiques) pour repérage rapide des propriétés en cas d'urgence ;
- Embauche et formation de 6 nouveaux pompiers ;
- Nouveau site web ;
- Suivi des vidanges de fosses septiques ;
- Sensibilisation à la bande riveraine de 5 mètres sans tonte de gazon ;
- Achat d'un véhicule pour les déplacements des différents services;
- Ouverture du site local de récupération des RDD et autres matières récupérées ;
- Adhésion aux Fleurons du Québec ;
- Révision du traitement des élus ;
- Adoption du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ;

ORIENTATIONS 2012

- Poursuite des travaux de réfections majeures dans les chemins municipaux ;
- L'achat d'une niveleuse ;
- Préparation des plans et devis pour la réfection d'une partie du réseau d'égout pluvial à l'aide de la subvention sur la taxe sur l'essence Canada-Québec (TECQ) ;
- Évaluation de la structure organisationnelle ;
- Promotion de nos infrastructures à partir de la route 117 nord ;
- Réfection de la descente de bateau au lac Lynch ;
- Diagnose du lac Meilleur ;
- Réaménagement des locaux à l'hôtel de ville ;
- Aménagement de la phase III des sentiers de randonnée pédestre et de raquette ;
- Possibilité de vente de terrains de villégiature en collaboration avec la MRC d'Antoine-Labelle.

Au fil des ans les secteurs d'activités, dans lesquels la Municipalité oeuvre, se diversifient de plus en plus . L'année 2011 aura permis de réaliser plusieurs projets y étant reliés, entre autre : en transport routier, en sécurité publique, en environnement et en loisirs et culture. L'année qui s'en vient s'annonce prometteuse dans l'atteinte de la consolidation de certaines infrastructures routières par la mise en vente de terrains de villégiature en collaboration avec la MRC d'Antoine-Labelle, ainsi que la réalisation du développement du lac Brochet par des promoteurs. Il faudra également mettre accent sur la promotion de notre territoire et des infrastructures mis en place depuis quelques années. Aussi, nous vous invitons à entretenir la visibilité de votre nouvelle plaque signalétique qui a été apposée près de votre entrée de cour et ce afin de repérer facilement votre propriété en situation d'urgence . Enfin, notre adhésion aux Fleurons du Québec en 2011, nous a permis d'obtenir une classification de deux Fleurons, accompagnée d'un rapport global positif de nos aménagements municipaux. Nous vous invitons donc à participer à votre façon en ajoutant une touche à votre aménagement extérieur. J'en profite pour remercier mon équipe, le personnel et tous les organismes et bénévoles qui contribuent grandement à notre qualité de vie dans ce beau milieu où nous vivons. En terminant, je vous invite à l'adoption du budget 2012, le 19 décembre prochain, à 19h30, à l'hôtel de ville de L'Ascension.

Yves Meilleur, maire